

Les libertés et droits fondamentaux (DDHC, DUDH, Charte européenne) en CM2 : leçon, exercices et évaluation



CM2

Difficulté ★★

⌚ 30 min

Objectif : Les libertés et droits fondamentaux (DDHC, DUDH, Charte européenne)

Fiche é

Prénom :

Date :

Compétence visée (programme) : Connaître les droits et libertés fondamentaux institués par la DDHC (1789), la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et la Charte des droits fondamentaux de l'UE (2000) ; découvrir les libertés individuelles et collectives et leurs limites



Nova te résume l'essentiel

- ▶ Nova te rappelle que chaque personne possède des droits et des libertés qui doivent être respectés.
- ▶ Tu peux citer la liberté d'expression, la liberté d'opinion et la liberté d'association parmi les libertés fondamentales.
- ▶ Ta liberté s'arrête lorsqu'elle empêche une autre personne d'exercer ses propres droits et libertés.

La leçon

Des droits pour vivre ensemble

Dans une démocratie, les personnes ne peuvent pas faire n'importe quoi les unes avec les autres. Elles possèdent des droits fondamentaux : ce sont des droits essentiels qui permettent à chacun de vivre dans la dignité, de penser librement, d'être protégé et de participer à la vie de la société. Ces droits ne dépendent pas de la richesse, de l'origine, de la religion, du genre ou des idées d'une personne. Ils appartiennent à tous les êtres humains. Les libertés fondamentales font partie de ces droits. Elles donnent la possibilité d'agir, de choisir, de s'exprimer ou de se réunir, à condition de respecter les autres et la loi. Par exemple, tu as le droit d'avoir une opinion sur un sujet. Tu peux aussi l'exprimer avec des mots respectueux. En revanche, tu n'as pas le droit d'insulter, de menacer ou de harceler quelqu'un au nom de ta liberté d'expression. Nova te donne une image : les libertés sont comme des chemins que chacun peut emprunter. Pour que tous puissent avancer, personne ne doit barrer le chemin des autres.

Vocabulaire à connaître

Un droit est ce que chacun peut exiger pour être respecté et protégé. Une liberté est la possibilité d'agir ou de choisir sans être empêché injustement. Une loi est une règle décidée pour organiser la vie commune. La dignité est le respect dû à chaque personne, simplement parce qu'elle est une personne. La sûreté est le droit de ne pas être arrêté, puni ou emprisonné sans raison légale. La résistance à l'oppression est le droit de refuser une injustice très grave, lorsque les lois ne protègent plus les personnes. L'accès à la justice est le droit de demander de l'aide à un tribunal lorsque l'on subit une injustice.

Trois grands textes de référence

Les droits et libertés fondamentaux sont affirmés dans plusieurs textes importants. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, souvent appelée DDHC, date de 1789. Elle affirme notamment que les personnes naissent libres et égales en droits. Elle protège la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression (deux mots expliqués dans l'encadré de vocabulaire ci-dessus). Son article 4 explique une idée essentielle : la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Cela signifie que l'on ne peut pas utiliser sa liberté pour faire du mal, empêcher, humilier ou mettre en danger une autre personne. En 1948, après une période de guerres et de violences dans le monde, l'Organisation des Nations unies adopte la Déclaration universelle des droits de l'homme, appelée DUDH. Elle affirme que tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Elle reconnaît, par exemple, le droit à l'éducation, le droit à la sécurité et la liberté de pensée. En 2000, l'Union européenne adopte la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Elle rassemble des droits liés à la dignité, aux libertés, à l'égalité, à la solidarité, à la citoyenneté et à la justice.

Repère les textes et leurs idées principales

Texte	Date	Ce qu'il affirme
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen	1789	Les citoyens sont libres et égaux en droits ; la liberté ne doit pas nuire à autrui.
Déclaration universelle des droits de l'homme	1948	Tous les êtres humains ont des droits et une même dignité.
Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne	2000	Les personnes doivent être protégées dans leur dignité, leurs libertés, leur égalité et leur accès à la justice.

Des libertés que tu peux citer

- La liberté d'opinion : tu peux penser ce que tu veux sur un sujet, même si d'autres ne pensent pas comme toi.
- La liberté d'expression : tu peux donner ton avis, parler, écrire, dessiner ou créer, dans le respect des autres et de la loi.
- La liberté d'association : plusieurs personnes peuvent se réunir pour créer un club, une association ou un groupe ayant un projet légal.
- La liberté de conscience : tu peux avoir des convictions, des croyances ou ne pas en avoir.
- La liberté de réunion : des personnes peuvent se réunir pacifiquement pour échanger, débattre ou défendre une idée.

Opinion, expression et respect : ne confonds pas

Avoir une opinion et exprimer une opinion sont deux choses proches, mais différentes. Ton opinion est ce que tu penses intérieurement : tu peux préférer un livre, ne pas être d'accord avec une règle ou avoir un avis sur une question. La liberté d'opinion protège le fait de penser librement. La liberté d'expression permet de faire connaître ton avis à d'autres personnes. Cependant, les mots ont des effets. Dire calmement « Je ne suis pas d'accord, car je préfère une autre solution » est une expression respectueuse. Écrire un message pour se moquer d'un camarade, répandre une rumeur ou l'exclure est une atteinte à ses droits. La liberté d'expression n'autorise donc ni les insultes, ni les menaces, ni le harcèlement, ni les propos qui discriminent une personne ou un groupe. Lorsque tu t'exprimes, vérifie trois points : est-ce vrai ou clairement présenté comme mon opinion ? Est-ce respectueux ? Est-ce que cela risque de blesser, d'humilier ou d'empêcher quelqu'un de participer ? Si la réponse est oui au dernier point, il faut changer sa manière de parler ou choisir de ne pas publier son message.

La règle essentielle de la DDHC

L'article 4 de la DDHC indique que la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.

Retient cette phrase : ma liberté s'arrête là où elle empêche la liberté, la sécurité ou la dignité d'une autre personne. Cette règle vaut dans la cour, en classe, à la maison, dans la rue et sur les espaces numériques.

Pourquoi les libertés ont-elles des limites ?

Une limite n'est pas forcément une interdiction injuste. C'est parfois une règle nécessaire pour protéger chacun. Imagine que tous les élèves puissent parler très fort au même moment pendant une présentation. Chacun exercerait sa liberté de parler, mais personne ne pourrait écouter ni être entendu. Une règle de prise de parole permet alors à tous de s'exprimer à tour de rôle. De même, tu peux écouter de la musique, mais pas à un volume qui empêche les voisins de dormir ou de travailler. Tu peux jouer dans la cour, mais pas pousser les autres pour gagner une place. Tu peux créer un groupe avec des amis, mais pas pour exclure, menacer ou faire peur à un camarade. Les lois peuvent fixer des limites afin de protéger la sécurité, l'égalité, la santé ou les droits des autres. Ces limites doivent être les mêmes pour tous et ne doivent pas servir à supprimer injustement une liberté. Dans la vie quotidienne, cherche toujours un équilibre : ce que je veux faire est-il compatible avec les droits des autres ? Si oui, ma liberté peut s'exercer. Si non, je dois modifier mon comportement.

Libertés individuelles et libertés collectives

Certaines libertés concernent surtout une personne : on les appelle des libertés individuelles. La liberté d'opinion, la liberté de conscience ou le respect de la vie privée en sont des exemples. Personne ne doit t'obliger à penser exactement comme lui ni lire tes messages personnels sans raison valable. D'autres libertés se vivent à plusieurs : ce sont des libertés collectives. La liberté d'association, la liberté de réunion et la possibilité de se rassembler pacifiquement en font partie. Elles permettent aux personnes de défendre un projet, de pratiquer une activité, d'aider d'autres personnes ou de faire entendre une idée. Par exemple, des habitants peuvent créer une association pour protéger un espace naturel. Des élèves peuvent préparer ensemble une proposition pour améliorer la cour. Mais un groupe n'a pas plus de droits qu'une personne seule : il doit respecter la loi, la dignité et la sécurité de tous. Si un groupe se moque d'un élève ou lui interdit de participer sans raison, il ne respecte pas ses droits. Être nombreux ne donne jamais le droit d'être injuste.

Une méthode pour réfléchir à une situation

1. Nomme la liberté en jeu. Demande-toi : s'agit-il de parler, de donner son opinion, de se réunir, de choisir une conviction ou d'adhérer à une association ?
2. Cherche les personnes concernées. Qui exerce sa liberté ? Qui peut être gêné, blessé, exclu ou empêché ?
3. Vérifie les conséquences. La situation respecte-t-elle la dignité, la sécurité, l'égalité et la liberté de chacun ?
4. Propose une solution juste. Cherche une manière d'exercer la liberté sans nuire à autrui : parler autrement, attendre son tour, demander l'accord, réduire le bruit ou inviter chacun à participer.

Des exemples dans ta vie quotidienne

Lina souhaite dire qu'elle n'aime pas une idée proposée par sa classe. Elle peut le faire : « Je ne suis pas convaincue, car j'ai une autre proposition. » Elle exerce sa liberté d'expression en respectant les autres. En revanche, si elle crie « Votre idée est nulle ! », elle risque de blesser les personnes qui l'ont proposée. Samir veut créer un club de jeux de société avec plusieurs camarades. C'est possible : ils peuvent s'organiser autour d'un projet respectueux. Mais ils ne peuvent pas obliger les autres à leur donner de l'argent ni choisir un nom qui se moque d'un élève. Hugo filme un camarade pendant la récréation et veut publier la vidéo pour rire. Avant toute publication, il doit d'abord demander l'accord de la personne filmée. Comme ils sont mineurs, l'accord de l'élève filmé ne suffit pas : l'autorisation de ses responsables légaux (parents ou tuteurs) est aussi nécessaire avant toute publication. La vie privée et la dignité du camarade doivent être respectées, et une vidéo publiée sans ces accords n'est pas autorisée. Enfin, si un élève refuse de participer à une discussion

parce qu'il a une opinion différente, tu peux ne pas partager son avis tout en respectant son droit de penser autrement. Nova te le rappelle : dans une démocratie, être en désaccord ne signifie pas devenir ennemi.

Le réflexe de Nova

Avant d'agir ou de publier, pose-toi la question : « Si tout le monde faisait cela avec moi, est-ce que je me sentirais respecté ? » Si la réponse est non, trouve une autre façon d'exercer ta liberté.

Exemples résolus

Exprimer un désaccord

Énoncé. Pendant un débat, Noé dit à Inès : « Tais-toi, ton avis ne vaut rien. » Explique pourquoi cette phrase pose problème et propose une autre formulation.

1. Repère la liberté concernée : Inès a le droit d'avoir une opinion et de l'exprimer.
2. Observe les mots employés : Noé ne critique pas seulement une idée, il rabaisse une personne.
3. Cherche une phrase qui permet le désaccord sans empêcher Inès de parler.

Résultat : La phrase de Noé ne respecte pas la dignité d'Inès ni sa liberté d'expression. Il pourrait dire : « Je ne suis pas d'accord avec ton avis, car je pense autrement. »

Créer un groupe respectueux

Énoncé. Des élèves veulent créer une association pour organiser une collecte de livres. Ils décident qu'un camarade ne pourra pas venir parce qu'ils n'aiment pas son accent. Cette décision respecte-t-elle les droits fondamentaux ?

1. Repère la liberté concernée : les élèves peuvent s'associer autour d'un projet légal.
2. Vérifie si leur décision respecte l'égalité et la dignité de chacun.
3. Propose une solution qui permet au groupe d'exister sans exclure injustement.

Résultat : La décision ne respecte pas les droits fondamentaux, car elle exclut un camarade à cause de son accent. Les élèves peuvent créer leur association, mais ils doivent accueillir les personnes sans les discriminer.

Mes exercices

1 Reconnais les libertés ★ ★★

Associe chaque situation à la liberté fondamentale correspondante.

1. Maya pense que chaque élève devrait pouvoir choisir un livre différent.
2. Arthur donne calmement son avis pendant un débat.
3. Des habitants créent un groupe pour nettoyer les berges d'une rivière.

2 Vérifie tes repères ★ ★★

Indique si chaque affirmation est vraie ou fausse.

1. La DDHC date de 1789.
2. La DUDH affirme que certains êtres humains ont moins de dignité que d'autres.
3. La liberté d'expression autorise les menaces.

3 Retrouve les textes ★ ★★

Complète chaque phrase avec DDHC, DUDH ou Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

1. La _____ affirme en 1789 que la liberté ne doit pas nuire à autrui.
2. La _____ est adoptée en 1948 et affirme des droits pour tous les êtres humains.
3. La _____ est adoptée par l'Union européenne en 2000.

4 Respect ou atteinte aux droits ? ★★ ★★

Classe chaque situation dans la bonne colonne : « respecte les droits » ou « porte atteinte aux droits ».

1. Je dis : « Je ne partage pas ton avis, mais je t'écoute. »
2. Je publie une photo d'un camarade pour me moquer de lui.
3. Nous invitons tous les élèves intéressés à participer à notre club de lecture.
4. Je fais du bruit exprès pour empêcher une autre personne de travailler.

5 Transforme les paroles ★★ ★★

Transforme chaque phrase en une phrase qui exprime un désaccord respectueux.

1. « Ton idée est ridicule. »
2. « Tu n'as pas le droit de parler parce que tu ne penses pas comme nous. »

6 Analyse avec l'article 4 ★★ ★★

Explique si chaque action respecte l'idée que la liberté ne doit pas nuire à autrui.

Pendant un jeu, Yanis pousse un autre élève pour passer devant lui.

.....

.....

Élise propose de voter pour choisir une activité et accepte le résultat du vote.

7 Construis le feu des droits ★★☆☆

Dessine un feu tricolore dans le cadre, puis place chaque situation dans la bonne couleur : vert, orange ou rouge.

1. Dire calmement : « Je préfère une autre idée. »
2. Écrire un message quand tu es très en colère et hésiter avant de l'envoyer.
3. Menacer un camarade pour qu'il quitte un groupe.

8 Trouve un accord juste ★★★☆☆

Rédige une solution qui permet à chacun d'exercer ses droits dans chaque situation.

Un groupe veut préparer une affiche, mais ses membres refusent systématiquement d'écouter l'idée de Zoé.

Deux élèves veulent écouter de la musique pendant qu'un autre élève lit dans le même lieu.

Évaluation

Réponds avec soin. Justifie tes réponses lorsque cela est demandé.

Barème : 20 points

1. Cite trois libertés fondamentales. / 3
2. Associe chaque texte à sa date : DDHC, DUDH, Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. / 3
3. Explique avec tes mots l'idée principale de l'article 4 de la DDHC. / 4
4. Un élève dit : « Je peux insulter les autres, c'est ma liberté d'expression. » Es-tu d'accord ? Justifie. / 3
5. Indique si la situation respecte les droits fondamentaux : des élèves créent un club de jardinage ouvert à toutes les personnes intéressées. / 3
6. Propose une phrase pour ne pas être d'accord avec une camarade tout en respectant sa liberté d'expression. / 4

Les astuces de Nova



Le feu tricolore des mots

Nova te conseille de classer tes mots avant de parler : vert pour une opinion respectueuse, orange pour une phrase à reformuler, rouge pour une insulte, une menace ou une moquerie.



Le test du miroir

Imagine que la même action soit faite contre toi. Si elle t'empêcherait de parler, de participer ou de te sentir en sécurité, elle ne respecte sans doute pas les droits de l'autre.



Le trio à retenir

Pour préparer l'entrée en 6e, mémorise : opinion, expression, association. Ce sont trois libertés fondamentales faciles à citer.

Pour aller plus loin sur exercices-cm2.fr

- › [Toutes les fiches d'EMC CM2](#) · /emc/
- › [Les symboles de la République en CM2](#) · /emc/citoyennete-et-nationalite/symboles-de-la-republique-cm2/
- › [La proportionnalité en CM2](#) · /mathematiques/proportionnalite/proportionnalite-cm2/